

**COMITÉ DE PARENTS**

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 21 octobre 2013

<b>Représentant(e)s</b>			
<b>Adrien-Gamache</b>	Hugo Castonguay	<b>Joseph-De Sérigny</b>	Julie Lapierre (S)
<b>André-Laurendeau</b>	Colette Beaulieu Nathalie Kleber (S)	<b>Lajeunesse</b>	Julie Côté
<b>Antoine-Brossard</b>	Marie-Èlène L'Espérance Louise Lalumière (S)	<b>Laurent-Benoît</b>	Danley Dubuisson
<b>Armand-Racicot</b>	Betty Jansen	<b>Lionel-Groulx</b>	Nicole St-Amour
<b>Bel-Essor</b>	—	<b>Marie-Victorin (Brossard)</b>	—
<b>Bourgeois-Champagnat</b>	Maxime Cantin	<b>Marie-Victorin (Longueuil)</b>	—
<b>Carillon</b>	Madonna Dorcinvil	<b>Maurice-L.-Duplessis</b>	Joëlle Morin
<b>Charles-Bruneau</b>	Jean-Luc Lafleur	<b>Mgr-A.-M.-Parent</b>	—
<b>Charles-LeMoine</b>	Maria-Nelly Favelo-Herce	<b>Monseigneur-Forget</b>	Josée Crotty
<b>Christ-Roi</b>	Ida Francoeur	<b>Paul-Chagnon</b>	Luc Carmel
<b>Curé-Lequin, Du</b>	—	<b>Paul-De Maricourt</b>	—
<b>D'Iberville</b>	Nathalie Kléber	<b>Pierre-D'Iberville</b>	Rolanda Kuncyte
<b>De La Mosaïque</b>	Annie Sauriol	<b>Pierre-Laporte</b>	Daniela Bobaru
<b>De Maricourt</b>	—	<b>Préville</b>	Julie Poulin
<b>De Normandie</b>	Marie-Ève Bouchard	<b>Rabeau</b>	Richard Roy
<b>Des Mille-Fleurs</b>	—	<b>Sainte-Claire (Brossard)</b>	El Rhalia Saïdi
<b>Des Quatre-Saisons</b>	Danielle Latour	<b>Sainte-Claire (Longueuil)</b>	—
<b>Des Saints-Anges</b>	Valérie St-Laurent	<b>Saint-Jean-Baptiste</b>	Caroline Beaulieu
<b>Du Jardin-Bienville</b>	Catherine Sauvé	<b>Saint-Joseph</b>	—
<b>Du Tournesol</b>	Isabelle Gélinas	<b>Saint-Jude</b>	—
<b>Du Vent-Nouveau</b>	Serge Lefebvre	<b>Saint-Laurent</b>	Khalid Benabdallah
<b>École des Petits Explorateurs</b>	Nicolas Gauthier	<b>Saint-Romain</b>	Charles Quesnel
<b>École internationale Lucille-Teasdale</b>	—	<b>Samuel-De Champlain</b>	Christian Larouche
<b>École secondaire de l'Agora</b>	Laurent Fleury	<b>Tourterelle</b>	Mario Bastien
<b>École secondaire Saint-Edmond</b>	Bruno Marcoux		
<b>École spécialisée des Remparts</b>	—	<b>Comité ÉHDAA</b>	—
<b>Félix-Leclerc</b>	Sophie Barsalou (S)		
<b>Gaétan-Boucher</b>	Maxime Bleau	<b>Secrétaire administratif</b>	Guillaume Désilets
<b>Gentilly</b>	Marie-Ève Roy		
<b>George-Étienne-Cartier</b>	Maryse Villeneuve	<b>Participants</b>	
<b>Georges-P.-Vanier</b>	Éric Richer	<b>Direction générale</b>	M. Anthony Bellini
<b>Gérard-Filion</b>	Anne St-Martin	<b>Public</b>	Mme Colette Larose, vice-présidente du conseil des commissaires
<b>Guillaume-Vignal</b>	Danielle Volcy		
<b>Hubert-Perron</b>	Denis Gagnon		
<b>Internationale de Greenfield Park</b>	Hélène Garon		
<b>Jacques-Ouellet</b>	Stéphane Lambert		
<b>Jacques-Rousseau</b>	Jacques Seminario		

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Après constatation du quorum, M. Jean-Luc Lafleur déclare l'assemblée ouverte à 19h20.

M. Lafleur demande aux représentants de remplir le document *Utilisation des adresses électroniques* afin que l'exécutif puisse communiquer avec les représentants par courriel.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Lafleur indique qu'il a reçu un courriel de la part d'un représentant demandant d'avoir une présentation des membres de l'exécutif; un point sera donc ajouté en affaires internes.

M. Christian Larouche demande ce qu'il advient du suivi de dossier inscrit au procès-verbal de juin.

M. Lafleur indique que l'exécutif doit se rencontrer avant de mettre ce point à l'ordre du jour; le suivi sera fait lors d'une autre assemblée.

**CP-1111-21-10** **IL EST PROPOSÉ** par Mme El Rhalia Saïdi d'adopter l'ordre du jour modifié.

### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

L'ordre du jour adopté est le suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
  - 5.1. Questions des représentants

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

6. Projet de convention de partenariat à convenir avec le MÉLS pour les années 2013-2018 (Présentation)

#### **AFFAIRES INTERNES**

7. Présentation des membres de l'exécutif
8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2013
9. Fonctionnement du Comité parents 2013-2014 — Informations générales
10. Parole au délégué à la FCPQ
11. Parole aux parents-commissaires
12. Parole au représentant ÉHDAA
13. Parole aux membres
14. Parole au public
15. Levée de l'assemblée

## **3. PAROLE AU PUBLIC**

M. Lafleur souligne la présence de Mme Colette Larose, vice-présidente du conseil des commissaires. Celle-ci indique qu'elle attendra en point 5 pour prendre la parole.

## **4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

M. Lafleur donne de l'information sur différents sujets concernant le comité de parents. Il a

entre autres été question des sujets suivants :

- Les représentants n'auront pas à remplir de document pour la déclaration de kilométrage cette année. La méthode sera simplifiée et gérée plus rapidement par l'exécutif. De plus, les tarifs du remboursement pour frais de garde (30\$/réunion) sera réévalué par l'exécutif. Puisque toutes les dépenses (eau, buffet, secrétaire administratif, représentations, etc.) doivent être approuvées par la présidence, un document unique sera dorénavant utilisé afin d'avoir un meilleur suivi.
- Un suivi avec les ressources financières a été fait concernant les remboursements du comité : la date limite pour le traitement des déclarations est avant le 24 juin; les remboursements devraient être rentrés en septembre car ils ont été traités vers le 2 juillet.
- Un calendrier sera remis lors de la prochaine assemblée avec les dates à retenir inscrites en noir.

## **5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

M. Bellini rappelle que l'an passé, la commission scolaire avait fait la demande au MÉLS pour la construction d'une nouvelle école dans Brossard. Cette demande avait effectivement été acceptée. D'autres demandes ont également été déposées dans les délais prescrits pour la construction d'une seconde école dans Brossard, ainsi que dans l'arrondissement St-Hubert, en plus de l'agrandissement de l'école des Saints-Anges. Les dirigeants de la CSMV ont été convoqués rapidement à une conférence de presse de la ministre pour annoncer un budget spécial pour l'amélioration des écoles de la commission scolaire.

Mme Larose précise que l'école des Saints-Anges aura finalement son agrandissement (1 gymnase et 7 locaux) grâce à ces budgets spéciaux du ministère. La CSMV a reçu à ce moment la plus grande part des subventions en Montérégie, malgré qu'aucun échéancier n'ait été fixé pour l'instant. Normalement, ce genre d'annonces, concernant des projets d'investissement, est fait au printemps; le dossier reste donc à suivre et d'autres informations seront données en temps et lieu.

M. Bellini indique que les trois conseils d'établissement touchés par la nouvelle école dans Brossard (Charles-Bruneau, Guillaume-Vignal et Georges-P.-Vanier) seront rencontrés en novembre avec un suivi en janvier. Par ailleurs, le comité de parents ne sera pas consulté sur la détermination du territoire des écoles, mais pourra donner ses recommandations lors de la présentation du *Plan triennal de répartition des immeubles*.

Mme Larose souligne que le conseil ne souhaite pas redéfinir le territoire de toutes les écoles, mais bien définir une clientèle pour la nouvelle école de Brossard pour 2014. Une révision devrait être faite dans environ deux ans (nouvelle école dans le secteur C à venir).

M. Bellini invite les représentants à consulter le site de la commission scolaire. Le site a par ailleurs reçu 2,5 millions de visiteurs l'an passé.

### **5.1. Questions des représentants**

Aucune question n'est posée.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

### **6. PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT À CONVENIR AVEC LE MÉLS POUR LES ANNÉES 2013-2018 (PRÉSENTATION)**

M. Bellini présente le document en consultation *Projet de convention de partenariat à convenir*

avec le MÉLS pour les années 2013-2018. Il fournit, entre autres, les données suivantes :

- En se basant sur la première convention de partenariat, il ressort que la commission scolaire doit se développer une vision avec des cibles vérifiables.
- Un des buts fixés est d'avoir un taux de 80% d'élèves diplômés en 2020.
- La CSMV gère 70 établissements, fréquentés par plus de 33 000 élèves, ce qui la place au 6<sup>e</sup> rang des Commission Scolaires au Québec.
- 14 écoles primaires ont un indice de milieu socio-économique (IMSE) de 8-9-10.
- De 20% à 25% des élèves viennent d'un milieu allophone, alors qu'environ 40% à 45% sont issus de l'immigration.
- Il y a 71% de fréquentation du secteur public sur le territoire de la CSMV.
- Environ 4% du budget de la commission scolaire sont alloués aux frais administratifs.

Mmes Marie-Élène L'Espérance, Nathalie Kleber, Ida Francoeur et Marie-Ève Bouchard, ainsi que M. Serge Lefebvre posent des questions. Il en ressort, entre autres, les points suivants :

- Les moyennes des résultats québécois sont calculées avec les résultats d'autres commissions scolaires, qui n'ont pas toutes les mêmes réalités; il faut donc faire attention aux statistiques données.
- Il y a deux ou trois écoles qui sont rattachées à des chaires de recherche afin d'améliorer les résultats en sciences.
- Les chiffres concernant les résultats en français au secondaire ne sont pas donnés, mais ils ne sont vraiment pas forts.
- Le taux de réussite en francisation est indiqué pour les adultes uniquement.
- La favorisation d'un environnement sain dans toutes les sphères du milieu peut être incluse dans le projet éducatif.
- L'abréviation *FPT* à la page 17 signifie «Formation préparatoire au travail».
- La mention *Les 5 au quotidien* à la page 19 correspond à une pratique mise en valeur dans la gestion de classe en milieu défavorisé.
- Les représentants peuvent rapporter les informations pertinentes à leur milieu dans leur conseil d'établissement, en donnant les grandes lignes, sans passer par tout le contenu.

Mme El Rhalia Saïdi demande s'il est possible de faire attention aux abréviations.

M. Bellini indique qu'il en tiendra compte lors des futures présentations.

## **AFFAIRES INTERNES**

### **7. PRÉSENTATION DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF**

M. Lafleur présente les membres de l'exécutif, élus lors de l'assemblée générale annuelle du lundi 7 octobre dernier, et leur demande de se présenter brièvement :

- Président : Jean-Luc Lafleur
- Vice-président : Éric Richer
- Directrice : Ida Francoeur
- Directeur : Danielle Volcy
- Directeur : Betty Jansen
- Directeur : El Rhalia Saïdi
- Secrétaire de l'exécutif : Nathalie Kléber
- Trésorier : Bruno Marcoux
- Commissaire-parent—primaire : Valérie St-Laurent
- Commissaire-parent—secondaire : Jacques Seminario
- Comité consultatif du transport : Marie-Élène L'Espérance

- Représentant FCPQ : Serge Lefebvre

Mme Marie-Èlène L'Espérance profite de l'occasion pour informer les représentants que la plupart des autobus jaunes sont maintenant munis d'un GPS.

## **8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 10 JUIN 2013**

M. Lafleur précise que le suivi sur la violence et l'intimidation à l'école sera fait lors d'une prochaine assemblée, car il faut que les membres de l'exécutif se rencontrent pour discuter de ce sujet avant de lancer les discussions.

Mme Valérie St-Laurent demande de remplacer au point 2, 2<sup>e</sup> ligne : *M. St-Amour* pour *Mme St-Amour*.

Mme Marie-Èlène L'Espérance demande de reformuler le deuxième tiret du point 12.

**CP-1112-21-10**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Ida Francoeur d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2013 déposé avec modifications.

### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

M. Serge Lefebvre demande des informations concernant le dépistage du radon dans les écoles. M. Lafleur indique que les résultats de toutes les écoles étaient satisfaisants, mais qu'ils ne sont pas divulgués.

## **9. FONCTIONNEMENT DU COMITÉ PARENTS 2013-2014 — INFORMATIONS GÉNÉRALES**

M. Lafleur indique que les représentants «représentent» les parents et leurs enfants et peuvent venir chercher l'appui de l'ensemble des conseils d'établissement sur différents sujets. Il souligne que lors des votes pour les recommandations du comité de parents, les représentants doivent voter en se demandant ce que les parents de leur école souhaitent. D'ailleurs, s'ils les ont élus, c'est qu'ils leur font confiance.

Si, par exemple, un conseil d'établissement vote contre quelque-chose mais avec un vote serré, un représentant peut soumettre un sujet à l'exécutif pour l'amener au comité de parents lors d'une assemblée suivante. Les membres de l'exécutif n'ont pas de droit de veto, mais s'assurent seulement que deux points n'entreront pas en conflit en pleine assemblée, surtout devant les représentants de la commission scolaire.

Les représentants sont les rapporteurs de ce qui se passe à la Commission scolaire. Certains sujets peuvent toucher différentes écoles; il est donc propice de rapporter ces informations dans nos milieux.

Concernant les frais de kilométrage, M. Lafleur précise que seul le représentant officiel sera remboursé si les deux représentants d'une école sont présents. Si seul le substitut est présent lors d'une assemblée, celui-ci sera remboursé.

Mme Nathalie Kleber demande ce que les représentants doivent donner à leur conseil d'établissement.

M. Lafleur précise qu'ils peuvent demander à la direction de photocopier des documents présentés au comité de parents afin de comparer les données de la Commission scolaire versus leur école. Les rapports des représentants peuvent donc différer d'un milieu à l'autre, en fonction des membres présents sur le conseil d'établissement. De plus, il indique que les représentants détiennent un pouvoir de recommandation, quand même bien entendu de la part des dirigeants de la commission scolaire.

M. Éric Richer indique que le comité de parents sera consulté sur différents dossiers, la plupart du temps en trois étapes et sur trois mois : présentation, questions et recommandations.

M. Lafleur souligne qu'une soirée d'information pour les membres de conseils d'établissement se tiendra le lundi 28 octobre, de 19h00 à 21h30. Il invite les représentants à y participer.

## **10. PAROLE AU DÉLÉGUÉ À LA FCPQ**

M. Serge Lefebvre invite Mme Ida Francoeur, deuxième délégué, à prendre la parole.

Mme Francoeur informe les représentants qu'elle participera aux *Grandes rencontres sur la persévérance scolaire*, événement qui se tiendra les 4, 5 et 6 novembre prochain au Palais des Congrès. Elle invite les représentants à soumettre leurs questions par courriel.

M. Lefebvre donne de l'information sur les dernières activités de la Fédération des comités de parents du Québec. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- La réunion de l'exécutif de la fédération en vue de la rencontre des 22 et 23 novembre prochain.
- La conférence de presse à la rentrée scolaire concernant les coupures dans les services directs aux élèves, en raison des coupures budgétaires imposées par le MÉLS.

M. Lefebvre indique que l'exécutif de la fédération a reçu, à la fin septembre, une demande d'aide pour l'obtention d'une subvention pour le projet d'une école du Vieux-Longueuil, via le programme *Québec en forme*, qui permettrait d'utiliser une plateforme afin de gérer les activités de l'OPP. Malheureusement, les bénévoles n'ont pas indiqué le nom de l'école; M. Lefebvre demande donc si un représentant reconnaît le projet. Aucun représentant ne semble au courant de cette lettre.

M. Lefebvre mentionne que des élections auront bientôt lieu pour siéger sur le comité d'éthique et de déontologie et qu'il souhaite y participer.

**CP-1113-  
21-10**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Élène L'Espérance et appuyé par M. Bruno Marcoux que le comité de parents de la CSMV soumette la candidature de M. Serge Lefebvre comme membre du comité d'éthique et de déontologie de la FCPQ.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

## **11. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES**

Mme Valérie St-Laurent et M. Jacques Seminaro donnent de l'information sur les dernières activités du conseil des commissaires.

Mme St-Laurent précise qu'il n'y a eu qu'une seule rencontre publique depuis le début de l'année et que le conseil a adopté les protocoles d'entente avec les villes.

Mme Marie-Élène L'Espérance demande s'il est possible d'obtenir des copies des protocoles d'entente.

Mme Larose indique que puisque les ententes sont maintenant signées, ces documents se retrouvent peut-être déjà sur le site de la CSMV ou le seront prochainement. Elle précise aussi que la commission scolaire a signé une entente cadre centralisée, avec certaines annexes différentes selon les villes. De plus, elle rappelle que le comité de parents a été consulté il y a quelques années sur l'«orientation» de produire un protocole d'entente centralisé, et que l'entente vient d'être conclue selon les principes adoptés par le conseil des commissaires. Il reste à voir comment redistribuer l'argent dans les écoles, mais les sommes sont minimes.

**12. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA**

M. Lafleur indique que le comité ÉHDAA aura sa première assemblée ce mercredi 23 octobre. Le représentant au comité de parents sera alors élu par ses pairs.

**13. PAROLE AUX MEMBRES**

Mme Marie-Élène L'Espérance informe les représentants des écoles primaires que le RTL offre des laissez-passer pour faire des sorties avec les élèves, selon certaines modalités. Elle invite les représentants à communiquer l'information à leur direction.

Mme Catherine Sauvé s'interroge sur le besoin d'avoir des remboursements de kilométrage et de gardiennage, ainsi que des dépenses liées à des achats de bouteilles d'eau, par exemple, puisque les représentants sont des bénévoles.

M. Lafleur indique que le comité de parents se voit allouer un budget de fonctionnement, calculé en fonction du nombre d'élèves inscrits à la CSMV. Par ailleurs, le comité de parents a toujours fonctionné de la sorte car, bien que les représentants soient des bénévoles, ceux-ci n'ont pas à déboursier d'argent pour leurs services. De plus, il est important de noter que le budget a toujours été bien géré et qu'il n'est pas utilisé au complet; l'argent non dépensé, plus de la moitié du budget les deux dernières années, retourne dans le fonds consolidé de la Commission scolaire. Le budget inutilisé des deux dernières années, qui doit servir principalement à couvrir les frais d'inscription aux différents congrès durant l'année, provient du fait que plusieurs parents sont à leur première année de participation au Comité de Parents.

**14. PAROLE AU PUBLIC**

Personne ne prend la parole.

**CP-1114-21-10 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Ida Francoeur de lever l'assemblée. Il est 21h50.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

Jean-Luc Lafleur  
Président

Guillaume Désilets  
Secrétaire administratif

**POUR COMMUNIQUER AVEC LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV**

Présidence : [comitep@csmv.qc.ca](mailto:comitep@csmv.qc.ca)  
Commissaire-parent—primaire : [rep\\_pri@csmv.qc.ca](mailto:rep_pri@csmv.qc.ca)  
Commissaire-parent—secondaire : [rep\\_sec@csmv.qc.ca](mailto:rep_sec@csmv.qc.ca)